

Concept femme Rural

- Une femme rurale est une **personne qui vit et travaille dans les campagnes**. La plupart de ces femmes dépendent des ressources naturelles et de l'Agriculture pour vivre et gagner leur vie ; cela en étant souvent agricultrices, entrepreneures ou salariées agricoles, de façon formelle ou informelle.



PRESENTATION

► **ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES FEMMES ENTREPRENEUSES
RURALES DE LA REGION DE
KOULIKORO**

Introduction

L'ASPROFER a été créée et reconnue en 2004 par l'Administration suivant le récépissé N°161/GRK-CAB du 20 Juillet 2004. Elle est une association faîtière d'envergure régionale qui regroupe plusieurs associations professionnelles de femmes rurales (Sociétés Coopératives de base).

Toute femme rurale ou organisation professionnelle de femmes rurales et sur le territoire de la région de Koulikoro peuvent y adhérer à condition qu'elles exercent à titre principal une activité de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche/pisciculture, de l'exploitation et valorisation de la forêt, de l'artisanat et de la transformation artisanale des matières premières.

Elle est apolitique, non confessionnelle et est à but non lucratif. Elle contribue à l'amélioration des conditions de vie des femmes entrepreneures rurales par la stimulation des femmes rurales pour l'émergence de petites et moyennes entreprises (PME).



Historique :

- Juin 2003 journée du Paysan a Koutiala: Décision de création
- Sous-représentation dans les instances de décision des organisations professionnelles agricoles
- Création des « Associations Professionnelles des Femmes Rurales (ASPROFER) » et une faîtière nationale (FENAFER)



► Vision/Mission

► MISSION

La promotion et la valorisation de l'entrepreneuriat féminin rural à travers l'organisation, la représentation des femmes entrepreneures rurales autour de la production, de la transformation et la commercialisation des produits Agricoles,

► VISION DE DÉVELOPPEMENT

A l'horizon 2022 - 2026, l'ASPROFER rêve d'être une organisation viable et autogérée, capable de fournir des services de qualité à ses membres, de saisir les opportunités de marché des produits et sous-produits agricoles et de contribuer à la promotion socioéconomique des femmes entrepreneures rurales pour qu'elles jouent sans complexe leurs rôles d'entrepreneurs





Objectifs Globaux :

- Augmenter les productions agricoles ;
- Assurer la sécurité alimentaire par la valorisation et la transformation des produits locaux ;
- Réduire la pauvreté rurale féminine par la diversification des sources de revenus ;
- Défendre les droits socioéconomiques des femmes rurales ;

Objectifs Spécifiques :

Les objectifs spécifiques :

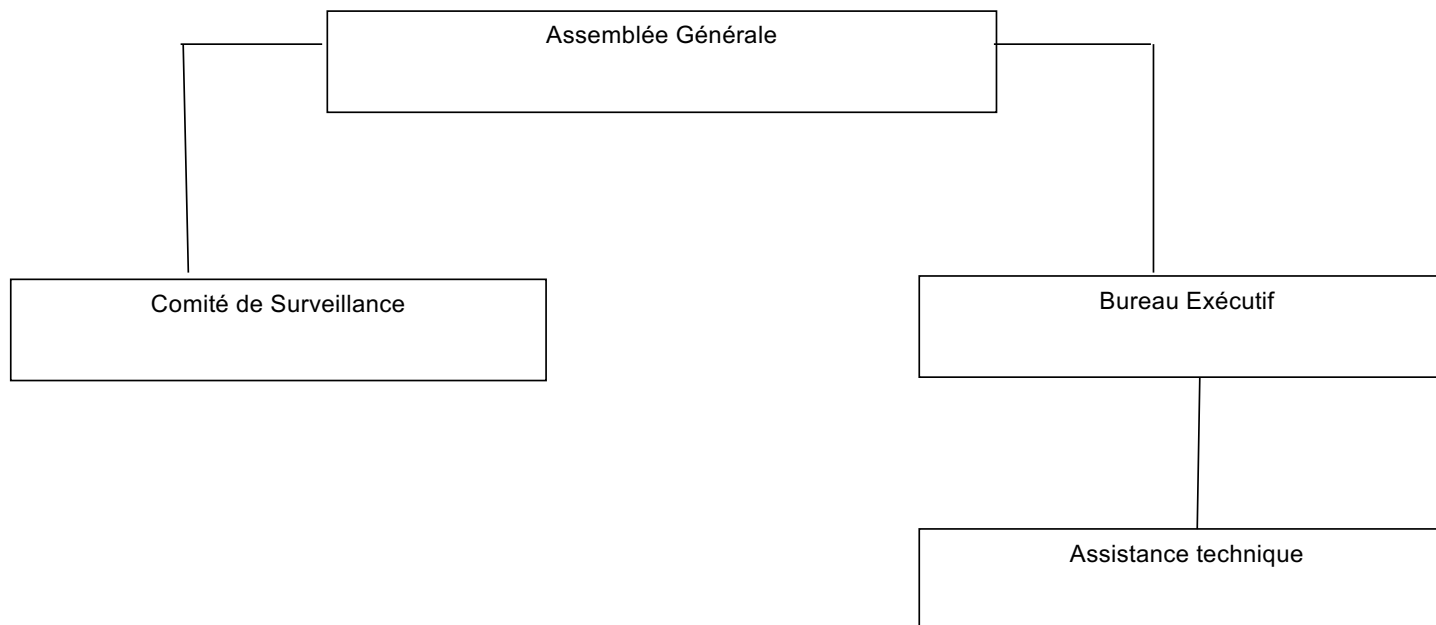
- Former et informer les femmes rurales ;
- Diversifier les filières de production ;
- Préserver l'environnement et l'assainissement pour améliorer le cadre de vie ;
- Faciliter l'accès de la femme rurale à la terre, aux intrants Agricoles, aux équipements Agricoles et de transformation.



Structuration de l'ASPROFER :



Elle est représentée à la base par sept (07) coordinations locales dont une dans chaque cercle.
L'ASPROFER est administrée par les organes suivants :



► Adhésion

- Peuvent adhérer, toute femme rurale ou organisation professionnelle de femmes rurales qui exercent à titre principal une activité de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche/pisciculture, de l'exploitation et valorisation de la forêt, de l'artisanat et de la transformation artisanale des matières premières sur le territoire de la région de Koulikoro.

Les Conditions d'adhésion sont :

- accepter les statuts et règlements intérieurs de l'ASPROFER ;
- payer les droits d'adhésion à l'ASPROFER ;
- S'acquitter régulièrement des cotisations fixées par l'Assemblée Générale ;
- jouir de ses capacités juridiques.

L'ASPROFER est une organisation féminine.

- Frais d'adhésion : 7 500 Franc
- Cotisation : 5 000 Franc CFA/ an
- Mandat : 5ans renouvelable



Services de l'ASPROFER

- ▶ Information et Formation
- ▶ Renforcement des capacités ;
- ▶ Appui à l'organisation des femmes rurales ;
- ▶ Facilitation de l'accès au foncier Agricole ;
- ▶ Appui pour l'accès aux intrants et équipements Agricoles ;
- ▶ Appui pour l'accès aux credits ;
- ▶ Plaidoyer pour la participation des femmes aux instances de décision des organisations professionnelles (interprofessions, CRA, CNOP, AOPP) ;
- ▶ Plaidoyer sur les politiques Agricoles ;
- ▶ Plaidoyer lors des evenements majeurs (08 mars, 31 juillet, journée du paysan, journée de la femme rurale etc) ;



Défis majeurs

- ▶ Insuffisance de capacités ;
- ▶ Faible niveau d'organisation à la base ;
- ▶ Insuffisance de communication interne et externe ;
- ▶ Faible niveau de mobilisation des ressources financières internes et externes ;

Partenaires :

- Direction Régionale de la Promotion de la femme de l'Enfant et de la Famille ;
- Conseil Régional ;
- Direction Régionale de l'Agriculture ;
- Chambre Régionale d'Agriculture /APCAM ;
- Projet Dou Touloma ;
- PARIIS-Mali ;
- VLV Musuya ;
- Projet INCLUSIF
- Projet SWEED



Adresse/Contacts :

Siège : Logé à la Chambre Régionale d'Agriculture de Koulikoro

Téléphones :

- ❑ Mme Fanta DIARRA, Présidente: 77 17 01 35
- ❑ Mme Oumou SYLLA, Secrétaire Administrative: 71 30 84 61
- ❑ Mme Coumba KOUYATE, Trésorière Générale : 73 96 92 71

E-mail : oumousylla909@gmail.com



⋮

► **Merci de votre attention**

